



FICHE DE NOTIFICATION D'ACCIDENT / INCIDENT

Nom : Vincent BOURDELAS
Fonction : Responsable HSE RENOVEMBAL
Courriel : vincent.bourdela@renovembal.fr
Tél. : 06 80 40 18 60
Date de rédaction : 05 août 2014

LIEU, DATE, EXPLOITANT

Commune : LA CHEVROLIERE Département : 44
Date de l'évènement (début) : 28/06/2014 Heure de l'évènement (début) : 09h00 Durée totale : 3h00
Exploitant (titulaire de l'autorisation ou déclarant pour une IC) : RENOVEMBAL SAS
Adresse de l'établissement accidenté : 1, rue de la Pélissière
Activité NAF de l'établissement : 3811Z

SITUATION ADMINISTRATIVE DE L'ETABLISSEMENT (le jour de l'accident)

Commentaires éventuels

Installation de nettoyage d'emballages industriels.

Déclaration AS
 Enregistrement Seveso seuil haut
 Autorisation Seveso seuil bas
Autre (à préciser) :

TYPOLOGIE ET CHRONOLOGIE DE L'EVENEMENT

Préciser la chronologie de l'évènement et toute information pertinente : conditions météorologiques en cas de diffusion d'un nuage, urbanisation autour du site...

En date du 28 juin 2014 à 09h18, le SDIS 44 a été averti d'un départ d'incendie dans les établissements de RENOVEMBAL à La Chevrolière par la poste de garde de la société ARMOR situé à 100 mètres de l'entreprise.

Le responsable HSE du site, Vincent BOURDELAS, a été prévenu à 9h35 par Didier Hilaire, responsable HSE de l'entreprise ARMOR. Il a immédiatement averti Alexandre BANAS et Annie BANAS.

Alexandre BANAS est arrivé sur le site à 09h45. Les sapeurs-pompiers venaient juste de commencer à déployer leur matériel.

Il leur a ouvert le portail puis a mis en œuvre le ballon d'obturation sur la sortie des eaux pluviales avec l'aide des sapeurs-pompiers. Le SDIS détenant un ballon d'obturation plus récent, ils ont décidé de l'utiliser pour obturer la sortie des eaux pluviales.

L'incendie a été violent et s'est propagé. Il a débuté dans une cour contenant des containers de 1 000 litres vides puis a atteint un bâtiment contenant les ateliers « nettoyage des emballages métalliques » et « peinture ».

L'incendie était maîtrisé vers 12h00 et les sapeurs-pompiers ont replié leur matériel vers 14h00.

Un hydrocureur a été commandé afin de pomper dès l'après-midi les eaux d'incendie risquant d'être rejetés vers le milieu naturel.

Pendant la matinée, une pluie légère tombait.

Incendie
 Explosion
 Rejet de matières dangereuses ou polluantes
 dans l'atmosphère sur le sol ou dans rétention
 dans les eaux (pluviales, résiduaire, de surface...)
 Autre (à préciser) :

MATIERES DANGEREUSES OU POLLUANTES IMPLIQUEES

Précisez les modes de relâchement des substances / matières dangereuses ou polluantes impliquées, ainsi que les éventuelles réactions constatées.

Les principaux polluants sont les polluants dégagés dûs à la combustion des emballages plastiques à savoir dioxyde de carbones, suies et des traces d'hydrocarbures et de monoxyde de carbone.

Aux vues de l'ampleur de l'incendie, les principaux polluants rejetés sont les oxydes de carbone.

Les autres produits ayant réagi sont les peintures présentes dans l'atelier peinture, le fioul servant au fonctionnement des différentes machines, le gasoil pour un tracteur et le GNR servant pour les chariots.

Les différents produits ont directement brûlés et n'ont pas été relâchés dans la nature. Il n'y pas eu de réactions constatées.

Les eaux d'incendie ont été stockées à l'intérieur de l'usine pour un envoi en centres agréés.

Substances/matières libérées, explosées ou ayant réagi

Nom : PEHD
N°CAS : 9002-88-4
Quantité présente : 25 t
Quantité relâchée dans l'accident : 0 t

Nom : fioul et GNR
N°CAS : 68334-30-5
Quantité présente : 2,5 t
Quantité relâchée dans l'accident : 0 t

Nom : Peintures base xylènes
N°CAS : /
Quantité présente : 0,8 t
Quantité relâchée dans l'accident : 0 t

NATURE ET EXTENSION DES CONSEQUENCES

*Préciser ici l'ensemble des conséquences humaines, sociales, environnementales et économiques listées ci-contre.
Préciser également les mesures prévues ou mises en œuvre pour évaluer et suivre dans le temps l'impact sanitaire et environnemental de l'accident.*

Personne n'était présent sur le site lors du sinistre et personne n'a été touché en dehors de l'usine.

La principale pollution est atmosphérique avec dégagement de fumées contenant des suies et des oxydes de carbone.

Des prélèvements d'eau ont été faits dans le regard des eaux pluviales et dans le ruisseau de la Chaussée, ruisseau dans lequel se rejette les eaux pluviales de la zone industrielle.

Il n'y a pas de coloration, ni d'odeur suspectes sur les prélèvements.

On notera uniquement la présence de mousse utilisée par les sapeurs-pompiers dans le ruisseau, cela s'explique par les fuites observées sur les jonctions des tuyaux à l'extérieur du site.

Un diagnostic sol est prévu au niveau d'une fouille des travaux publics mettant à jour les tuyaux eaux pluviales.

En effet les tuyaux avaient été percés par l'entreprise de TP Colas Centre Ouest sur le dessus pour identifier correctement les réseaux.

Les tuyaux ont été rebouchés.

Au niveau de la fouille, le diagnostic permettra de savoir si le sol a été ou non impacté.

Conséquences humaines et sociales

- Morts : []
- Blessés graves (hospitalisation \geq 24 h) : []
- Blessés légers (hospitalisation \leq 24 h ou soignés sur place) : []
- Personnes en chômage technique dans l'établissement : []
- Tiers sans abris : []
- Tiers dans l'incapacité de travailler : []

	personnes	heures
<input type="checkbox"/> Gaz	[]	[]
<input type="checkbox"/> Electricité	[]	[]
<input type="checkbox"/> Eau potable	[]	[]
<input type="checkbox"/> Téléphone	[]	[]
<input type="checkbox"/> Transports publics	[]	[]

Conséquences environnementales

- Pollution des sols
- Pollution des eaux de surface
- Pollution des eaux souterraines
- Pollution atmosphérique
- Atteintes à la faune / flore (dont animaux d'élevage)
Précisions : []
- Suivi des conséquences sanitaires ou environnementales (prévu ou mis en œuvre)
 - Prélèvements conservatoires effectués (dans quelle matrice ?) []

Conséquences économiques

	Total	<input checked="" type="checkbox"/> interne	<input type="checkbox"/> externe
Dommages matériels	0,6	0,6	[] M€
Pertes d'exploitation	0,3	0,3	[] M€

Autres conséquences (à préciser) : Destruction d'un bâtiment de production => (démolition et reconstruction)
Délocalisation temporaire de l'activité.

CAUSES PROFONDES

Au-delà de la défaillance humaine ou matérielle directe, décrire les conditions qui ont mené à celle-ci : dysfonctionnements organisationnels, contrôles insuffisants, communication inadaptée...

Aucune faute de gestion est à reprocher ni aux salariés, ni à la direction de Renovembal.

Le facteur déclencheur était imprévisible.

- Facteur humain (négligence, distraction, maladresse, oubli...) Préciser :
- Facteurs organisationnels :
 - Formation et qualification des personnels (absente ou insuffisante)
 - Organisation du travail et encadrement (définition et répartition des tâches, rôles et responsabilités...) ...
 - Environnement physique de travail hostile/défavorable (saleté, bruit...)
 - Environnement psychosocial de travail (stress, pression productive, objectifs incompatibles...)
 - Ergonomie inadaptée (accessibilité et adaptation des équipements et poste de travail...)
 - Procédures et consignes (inexistantes ou inadaptées, ambiguës, non actualisées...)
 - Identification des risques (analyse des risques insuffisante / inexistante...)
 - Choix des équipements et procédés (dimensionnement, matériaux...)
 - Culture de sécurité insuffisante
 - Prise en compte insuffisante du retour d'expérience
 - Organisation des contrôles (absence, planification insuffisante, non prise en compte de résultats...)
 - Communication (conditions ne permettant pas la transmission efficace des informations dans tous les sens hiérarchiques)
 - Autre (à préciser ci-contre)
- Facteur impondérable :
 - Malveillance : Suspectée / Avérée
 - Vice de fabrication / changement de spécifications par un fournisseur...
 - Phénomène exclu de l'analyse de risques

ENSEIGNEMENTS TIRES / AMELIORATIONS DE LA SECURITE

Détailler ici les aspects techniques et organisationnels des améliorations réalisées ou envisagées suite à l'accident.

Préciser le cas échéant les enseignements plus généraux tirés de l'analyse de l'accident.

L'ampleur et la rapidité de l'incendie fait se pencher sur plusieurs points :

- Positionnement des emballages présents sur site : 4 hauteurs permet de diviser la surface en 2 au sol.
- La séparation des installations afin d'éviter la propagation de l'incendie

- Révision / lancement d'une analyse de risques
- Révision EDD
- Révision POI
- Renforcement des moyens matériels de prévention (ajout / amélioration de dispositifs de sécurité...)
- Renforcement des moyens matériels de protection (moyens de lutte incendie, dispositifs constructifs...)
- Améliorations organisationnelles
 - Révision / rédaction de consignes / procédures (d'exploitation / de sécurité / d'intervention...)
 - Renforcement de la formation des opérateurs
 - Re-définition des rôles et responsabilités de chaque intervenant
 - Amélioration des conditions de travail (ergonomie du poste...)
 - Autre (préciser) : Révision de la gestion et de l'organisation des flux du site.
- Réalisation d'exercices (+ fréquents, + ciblés...)

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES / ANNEXES

Merci de joindre à cette fiche tous les compléments utiles à la compréhension et à la description de l'accident, notamment :

- Rapport(s)
- Diaporama(s)
- Communiqué de presse
- Schémas / plans
- Arbre des causes
- Photos (avec mention des droits)
- Autre (à préciser) : Bordereaux de suivi de déchets